

# L'essentiel

Madame, Monsieur,  
chers administrés,



Ce numéro de l'Essentiel vous restitue l'actualité de votre commune qui s'avère être plutôt riche ces derniers temps.

Je voudrais saluer la création de l'association «Loisirs et détente», la pose de la première pierre des futures écoles ou encore l'ouverture récente du Comptoir des Choux qui connaît un vrai succès.

Tout cela confirme qu'il fait bon vivre à Flancourt-Crescy en Roumois et c'est grâce à l'investissement de chacun.

Le budget pour l'exercice 2019 traduit de véritables ambitions en matière d'investissements tout en contenant ses charges de fonctionnement. Il nous faut poursuivre en ce sens pour continuer à dégager de nouvelles marges de manœuvre tant les obligations réglementaires faites aux communes sont importantes et onéreuses. Ce sera notamment le cas en matière de défense incendie pour laquelle une nouvelle réglementation nécessite des financements très conséquents.

Dans un contexte difficile, la Communauté de Communes Roumois Seine a pour autant cette année réussi à adopter son budget. Limité à sa plus simple expression dans différents domaines, celui-ci permet néanmoins de sortir des prescriptions de la Chambre Régionale des Comptes. Ainsi le déploiement de la fibre optique en partenariat avec «Eure numérique» a été acté ainsi que le lancement d'un «Plan Local d'Urbanisme Intercommunal» qui manque cruellement aux communes de notre profil.

Enfin je vous propose de nous retrouver le 3 juin prochain pour une réunion publique, organisée en partenariat avec SOLIHA sur le thème des aides relatives à l'amélioration de l'habitat.

Bertrand PECOT

## Actualité Municipale

Le 26 mai prochain, se dérouleront **les élections européennes**.



Notre commune sera divisée en 3 bureaux de votes, ceux-ci correspondent aux communes historiques. Les écoles ne pourront être utilisées en raison des travaux de rénovation et d'agrandissement. De ce fait l'organisation sera un peu différente :

- les habitants du hameau de Bosc-Bénard-Crescy voteront au bureau centralisateur installé à la mairie,
- les habitants du hameau d'Épreville-en-Roumois voteront au bureau installé dans la Maison des Associations,
- les habitants du hameau de Flancourt-Catelon voteront au bureau installé dans la salle des fêtes.

Les bureaux seront ouverts de 8h00 à 18h00.

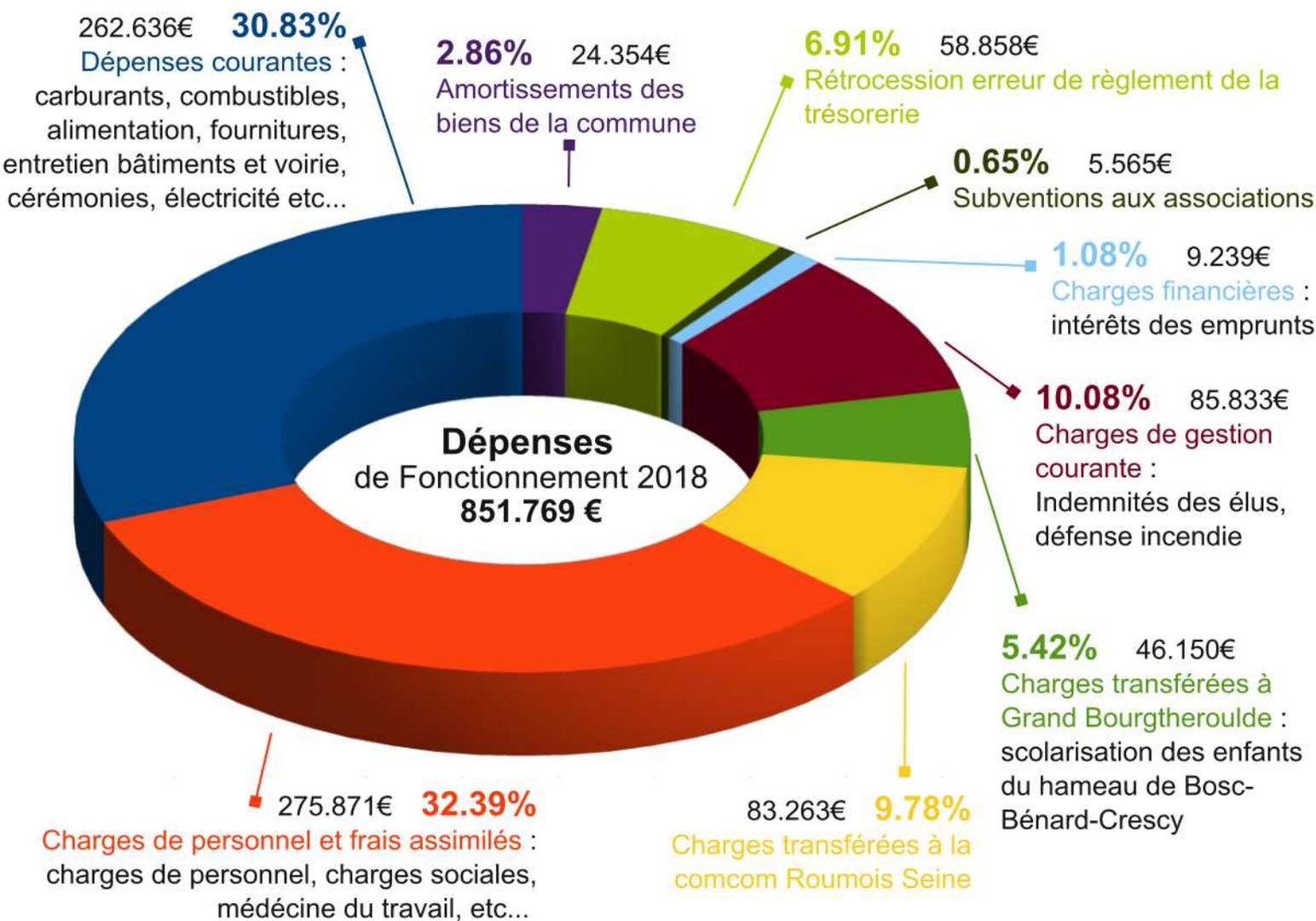
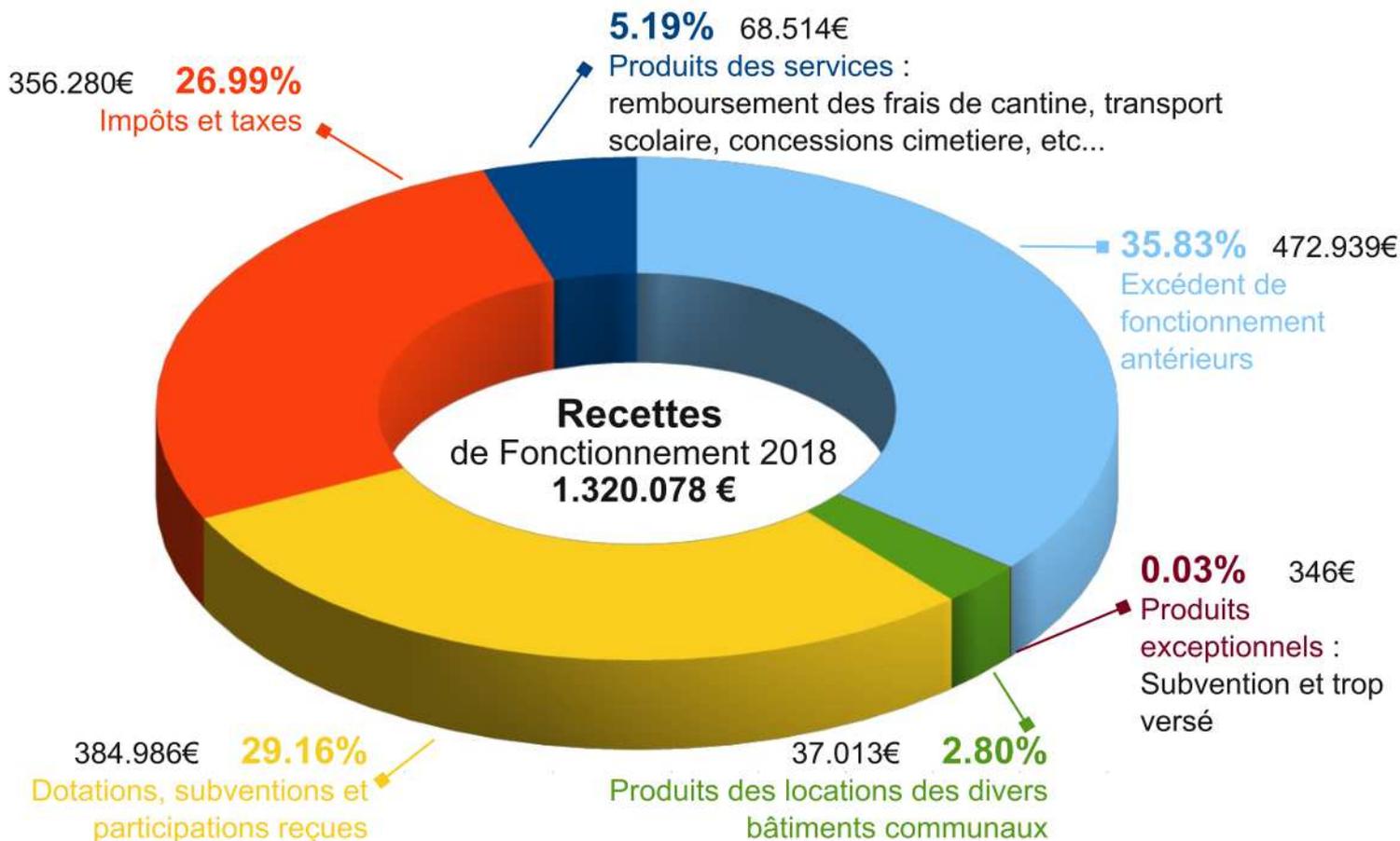
Afin de voter, l'électeur doit être inscrit sur la liste électorale du bureau de vote où il se présente. Il doit nécessairement présenter une pièce d'identité. L'absence de carte électorale n'empêche pas de voter !

Traditionnellement, le début d'année est consacré à l'**élaboration du budget**.

Concernant l'exercice net 2018, le budget présente un léger déficit de 2.930 €, donnant ainsi un excédent global de 470.009,02 €.

Les deux pages suivantes illustrent **les résultats budgétaires pour l'année 2018** en termes de fonctionnement et d'investissement.

# BUDGET de FONCTIONNEMENT 2018



# BUDGET d'INVESTISSEMENT 2018



Pour l'exercice 2019, Les ambitions en matière d'investissement s'inscrivent néanmoins dans un souci de rigueur et de maîtrise de la fiscalité locale. En effet cette année encore, et malgré un besoin de financement tout à fait significatif, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales (hors lissage dû à la fusion) et de contenir ses charges de fonctionnement.

Avant la fusion, chaque commune historique avait ses propres taux de taxes communales. À la suite de la fusion, une harmonisation fiscale des taxes locales a été mise en place afin que tout habitant de la commune paye le même taux quel que soit le hameau où il réside.

Ainsi un lissage progressif sur 12 ans a été mis en place afin d'atteindre :

- Taxe d'habitation 7,54% ;
- Taxe foncier bâti 13,66% et
- Taxe foncier non bâti 33,18%.

À titre de comparaison, voici les taux d'imposition pour des communes **de même taille que la nôtre** :

	Moyenne Département	Moyenne Région	Moyenne Nationale
Taxe d'Habitation	9,89 %	10,45 %	12,24 %
Taxe Foncier Bâti	18,37 %	16,51 %	15,42 %
Taxe Foncier Non-Bâti	36,89 %	29,84 %	43,70 %

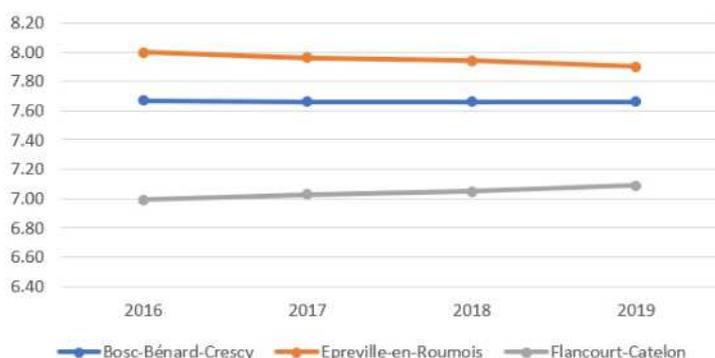
(source Direction Générale des Finances publiques)

Concernant notre commune, les taux votés pour l'année 2019 sont les suivants :

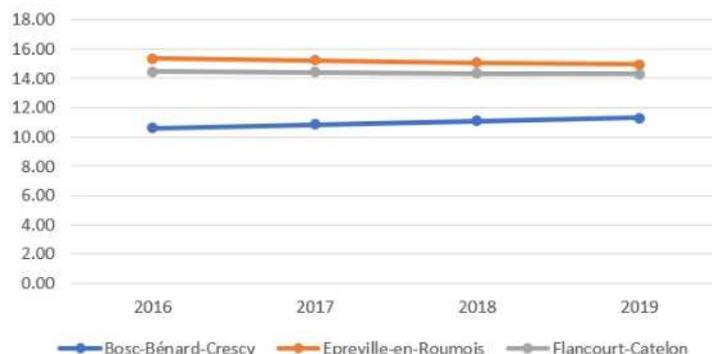
	Bosc-Bénard-Crescy	Epreville-en-Roumois	Flancourt-Catelon
Taxe d'Habitation	7,66 %	7,90 %	7,09 %
Taxe Foncier Bâti	11,32 %	14,97 %	14,29 %
Taxe Foncier Non-Bâti	21,34 %	37,54 %	35,98 %

Les graphismes qui suivent permettent de visualiser l'évolution des taux de chaque hameau historique dans le cadre de l'harmonisation fiscale depuis la fusion en 2016 :

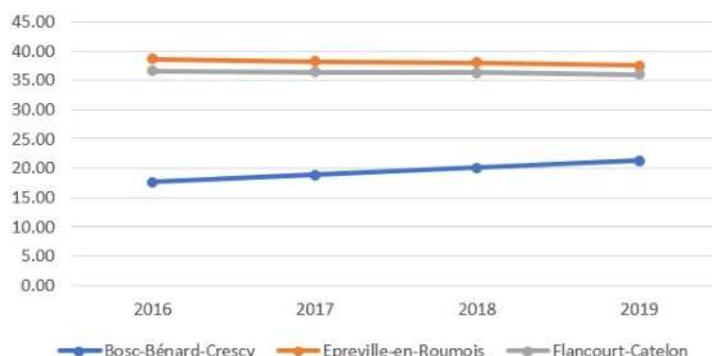
Taxe Habitation



Taxe Foncier bâti



Taxe Foncier non bâti



## PROJET SCOLAIRE

Les travaux de restructuration et d'extension de nos deux écoles sont désormais engagés.

À la suite de l'appel d'offre, l'attribution du marché de travaux est la suivante :

Lot	Désignation	Attributaire
1	Gros Œuvre, Déconstructions, Désamiantage	Qualisol
2	Charpente bois	Parmentier SA
3	Couverture, Bardage, Etanchéité	ENC CGB
4	Menuiseries extérieures alu, Fermetures, Métallerie	Société Générale de Métallerie
5	Menuiseries intérieures, Cloisons, Doublages, Plafonds	BTH
6	Sols carrelés, Faïences, Sols souples collés	Bonaud SAS
7	Peinture	Les Peintures du Grand Ouest
8	Electricité, Chauffage électrique	Cogelec SAS
9	Plomberie, Chauffage, Ventilation	Tonon Simonetti
10	VRD - Espaces verts	Viafrance Normandie

Ci-dessous les visuels des deux écoles conçus par le cabinet d'architecture MVT :



**École  
Maternelle  
Épreville-en-  
Roumois**



**École  
élémentaire  
Flancourt-  
Catelon**



Sur le site d'Épreville-en-Roumois, le chantier est complètement séparé grâce aux bâtiments provisoires qui sont venus compléter la classe provisoire déjà en place et à la cour d'école sécurisée installée à l'emplacement du boulodrome.



Sur le site de Flancourt-Catelon, les travaux se déroulent en deux phases. La première phase actuellement en cours concerne la construction de la partie neuve dans le périmètre de l'ancienne mairie. Suivra la phase de rénovation.



Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- fin des travaux pour le site d'Épreville-en-Roumois prévue en décembre 2019,
- fin des travaux pour le site de Flancourt-Catelon prévue fin été 2020.

-----

Après plusieurs hivers où la commune a consécutivement subi des inondations importantes, la municipalité a décidé d'engager une série de réalisations qui ont vocation à **contenir les ruissellements et améliorer la protection des bétiers**.

C'est le hameau de Bosc-Bénard-Crescy qui est le plus concerné par ces dérèglements liés aux précipitations et à l'aménagement des surfaces.

Le SERPN au titre de sa compétence protection de la ressource en eau potable est associé à cette démarche. Des acquisitions foncières ont été réalisées et d'autres sont en cours afin de pouvoir réaliser des aménagements adaptés.

Un merlon a été mis en place rue Charles IX afin de contenir les ruissellements depuis la plaine des Noés.



La mise place d'un d'ouvrage au Jonquay ainsi qu'un second rue du calvaire est programmée pour cet été.



Le bassin de rétention de l'Allée des Bois verra à terme sa capacité doublée avec un débit de fuite naturel.



Enfin un aménagement hydraulique adapté est projeté dans la parcelle située derrière l'église de Bosc-Bénard-Crescy.

Un point de situation sera fait à l'automne avec les services du SERPN et ceux de la Communauté de Communes. À cette issue une réunion publique sera proposée aux habitants afin de vous informer.

M. TARDIEU a été recruté pour venir renforcer l'équipe technique pour une durée d'un an, avec pour principales missions l'entretien des espaces verts et des bâtiments.



Depuis le 1er janvier 2017, conformément à la loi LABBÉ, la commune n'utilise plus de produits phyto-sanitaires dans le cadre de l'entretien des espaces publics.



Afin de trouver des alternatives, plusieurs essais ont été effectués. Ainsi, une jachère fleurie avait été implantée l'an dernier sur la

pointe du lotissement du hameau d'Épreville-en-Roumois. Cette expérience a été étendue aux trois hameaux avec en plus de la pointe, le tour du terrain de foot de Flancourt-Catelon et près du lotissement du Vivier à Bosc-Bénard-Crescy.



L'entretien des cimetières a été repensé avec l'enherbement de ceux de Catelon et de Bosc-Bénard-Crescy.

Dans ce cadre, des élèves de terminale STAV en option Biodiversité et Faune Sauvage du Lycée agricole du Neubourg nous ont rendu visite pour leur projet sur le réaménagement de cimetières en vue d'un entretien zéro phyto.



Enfin la commune travaille avec le SERPN dans le cadre du programme d'expérimentation visant à mettre en place des solutions de végétalisation sur différents espaces problématiques.

Depuis le 1er janvier 2019, l'interdiction d'utilisation et de détention de produits phytosanitaires touche désormais les jardiniers amateurs. En effet, ils ont interdiction d'utiliser ces pesticides dans leurs jardins, potagers, sur leurs talus ou autres terrasses.

Désormais, dans les rayons des jardinerie, pour désherber, vous trouverez des produits à base de molécules naturelles aux principes actifs 100 % d'origine naturelle. Les produits de biocontrôle (c'est-à-dire de lutte biologique intégrée comme la bouillie bordelaise), les produits à faible risque (type purins et autres PNPP, les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) et les produits autorisés en agriculture biologique ne sont pas soumis à l'interdiction.

Tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs sont aujourd'hui interdits à la vente et à l'usage !

Les particuliers vont désormais devoir se tourner vers des solutions plus naturelles pour la gestion de la flore spontanée ou la lutte contre les maladies et ravageurs. Un panel de solutions existe : des techniques préventives comme le paillage, les plantes couvre-sols, les réaménagements, l'attraction de la faune auxiliaire ainsi que des techniques curatives comme le matériel de désherbage alternatif, l'utilisation de certains produits naturels ou de biocontrôle.

L'AREN met à disposition une plaquette "Mon jardin sans pesticides : c'est possible !" qui livre les bonnes pratiques pour se passer définitivement des pesticides dans le jardin.



Dans le but de **sécuriser le cheminement des enfants jusqu'à l'arrêt de bus Rue du Calvaire** à Bosc-Bénard-Crescy, la commune a réalisé une sente surélevée et parallèle à la route.



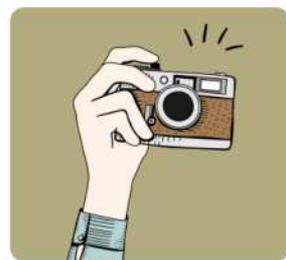
Le recensement effectué en ce début d'année indique une population totale de 1508 habitants, répartie ainsi:

- Bosc-Bénard-Crescy : 449 habitants ,
- Épreville-en-Roumois: 556 habitants,
- Flancourt-Catelon : 503 habitants.

Viendra s'ajouter à ce chiffre la population recensée extérieure (les étudiants etc)

Ce chiffre, qui sera pris en compte à partir de 2022, est d'une grande importance pour le futur de notre commune. En effet, ayant dépassé le seuil des 1500 habitants, la commune entre dans une nouvelle strate et pourra prétendre à de nouvelles aides.

La municipalité tient à remercier l'ensemble de la population pour l'accueil qui fut réservé aux trois agents recenseurs.



Dans le cadre de la réalisation d'un calendrier pour la commune en 2020, un concours photo est organisé par la municipalité, intitulé : **Concours Flan'jectif 2019 – Talents photo.**

La participation au concours est gratuite et il se déroulera du samedi 1er juin au jeudi 31 octobre inclus. L'objet du concours est la réalisation d'une ou plusieurs photographies au format numérique selon une ou plusieurs thématiques :

- |                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| 1 : Couleur(s)         | 7 : Foule          |
| 2 : Musique            | 8 : Reflet(s)      |
| 3 : Le temps qui passe | 9 : En mouvement   |
| 4 : Architecture       | 10 : Sport         |
| 5 : Jeux de lumières   | 11 : Noir et blanc |
| 6 : Nature             | 12 : Nuit          |

Le concours est ouvert uniquement aux résidents de Flancourt-Crescy-en-Roumois sans limite d'âge, chaque participant pouvant proposer jusqu'à 5 photographies.

Le règlement complet du concours est disponible en mairie et sur le site internet de la commune: [www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)

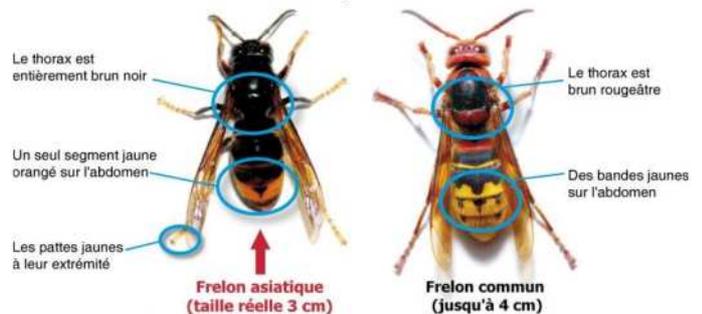
Les gagnants seront présentés lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier 2020.

Le numérique devenant de plus en plus la norme en ce qui concerne les démarches administratives, la municipalité a décidé l'**installation d'un Point informatique et internet en mairie.**



Il sera mis en service en septembre 2019 dans le but de faciliter les démarches en ligne (impôts, service public, Pôle Emploi, CAF, Assurance maladie, Assurance retraite...). L'accès sera gratuit et sécurisé. Un accompagnement pourra vous être apporté dans vos démarches.

Le département de l'Eure a mis en place une plateforme pour la prise en charge de la **lutte contre le frelon asiatique.**



En cas de détection d'un nid, n'intervenez pas seul et contactez cette plateforme :

**Lutte collective Frelon asiatique**

Vous êtes particulier ? Vous suspectez sa présence ?  
Contactez la plateforme départementale pour une prise en charge au

**02 77 64 54 27**

[www.frelonasiatique27.fr](http://www.frelonasiatique27.fr)  
[contact@frelonasiatique27.fr](mailto:contact@frelonasiatique27.fr)



## REGLES DE CIVISME ET DE BON VOISINAGE

### Règles de tranquillité du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, voici un rappel de l'arrêté préfectoral fixant les horaires de travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par les particuliers:

Les jours ouvrables:  
de 8h30 à 12h00 et  
de 14h30 à 20h00,

Les samedis:  
de 9h00 à 12h00 et  
de 15h00 à 19h00,

Les dimanches et jours fériés:  
de 10h00 à 12h00.

### Brûlages

- Tout brûlage et dépôt provenant de la tonte sur le domaine public sont *rigoureusement interdits*. Ces produits doivent être déposés en déchetterie ou pour le compost.  
- Tout type de feux est *interdit* en centre du village.

### Trottoirs

L'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont *strictement interdits*. Les personnes à mobilité réduite, les poussettes et les enfants sont mis en danger. Les trottoirs sont pour les piétons, pas pour les voitures!

### Chiens et Chats errants

Les propriétaires d'animaux sont responsables des dégâts occasionnés par leurs animaux en dehors de leur propriété. Il en est ainsi des dégradations matérielles éventuelles mais également des risques d'accident routier dont ces mêmes animaux seraient à l'origine.

**Vivre en bon voisinage  
c'est possible!**

### Samedi 17 novembre 2018 – Dinde à la Normande

Les convives se sont régalés devant l'émincé de dinde que Viva España avait concocté pour le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy avec à la clef un jambon à gagner.

### Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre 2018 – Salon d'hiver

L'association ERACLES a organisé son salon d'Hiver à l'église d'Épreville-en-Roumois avec comme invité d'honneur M. Hubert LAUDREN.



### Samedi 8 et Dimanche 9 décembre 2018 - St Nicolas

Le samedi, les enfants étaient tous au rendez-vous pour venir voir St Nicolas dans la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.



Du plus petit au plus grand ils sont venus chercher les trésors apportés par St Nicolas. La soirée s'est terminée par le vin chaud pour les parents et un chocolat chaud pour les enfants.

Le lendemain, St Nicolas s'est invité à Flancourt-Catelon. 50 enfants participaient pour la première fois à cet évènement. Ensuite les parents et enfants ont pu déguster les choux préparés par le Comptoir des Choux.

## Dimanche 16 décembre 2018 – Noël des enfants

La municipalité organisait le Noël pour l'ensemble des enfants de la commune.



Après la diffusion du film « Mission Noël », le père Noël a rendu visite aux nombreux enfants et a distribué à chacun un ballotin de chocolats avec l'aide d'un de ses lutins. Un goûter fut servi à la fin pour petits et grands.



## Lundi 17 décembre 2018 – Inauguration MAM

La Maison d'Assistants Maternels « Aux Pays des Rêves » a été inaugurée en présence du sous-préfet de Bernay M. LAYCURAS et du sénateur M. MAUREY qui avait soutenu l'installation de la MAM par le biais de sa réserve parlementaire.



## Jeudi 20 décembre 2018 – Repas Noël

Les enfants des écoles ont eu la surprise, en arrivant au restaurant scolaire de voir les tables décorées et de manger un repas spécial Noël confectionné par notre prestataire ISIDORE.



## Jeudi 3 janvier 2019 – Comptoir des Choux

La commune a vu son commerce d'épicerie réouvrir ses portes à la suite d'un changement de propriétaire.



Au «Comptoir des Choux»,

Mme BACHELEY vous accueille:

- du Mardi au Samedi de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h30,
- le Dimanche de 7h30 à 12h30.

Vous y trouverez des choux et des chouquettes fabriqués sur place pour la pâtisserie, un dépôt de pains et viennoiseries, des boissons chaudes à emporter (café, thé, chocolat chaud, ...), journaux, et un service épicerie de proximité (rayons frais, surgelés, boissons, hygiène, ... ) avec un rayon BIO.

Un point relais est également disponible pour vos colis.

## Samedi 19 janvier 2019 – Vœux du Maire

Le maire M. PECOT a eu le plaisir de présenter ses vœux à la population en présence du député M. QUESTEL et de M. GATINET, président de la Communauté de Communes de Roumois Seine.



La cérémonie fut l'occasion de présenter Mme. BACHELEY qui avait réalisé le buffet avec un mélange de choux salés/sucrés.

## Dimanche 3 février 2019 - Choucroute

Le Club des Primevères a organisé un repas choucroute avec après-midi dansant. Les très nombreux convives ont passé un très agréable moment.

*Mme BOUTELLE, la nouvelle présidente, souhaite informer les habitants que le club est ouvert aux deux autres hameaux et qu'elle serait heureuse de les accueillir.*

### Mercredi 6 février – Débat National

La municipalité a proposé une rencontre citoyenne dans le cadre du débat national à laquelle une vingtaine de personnes ont pris part.

Les quatre thèmes principaux proposés par le gouvernement (la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'état et des services publics) ont été abordés.

Une synthèse des débats est disponible en ligne sur : [www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)

### Mercredi 13 février – Après-midi jeux



Une trentaine d'ainés et d'enfants se sont retrouvés pour un après-midi jeux (triomino, domino et jeux de cartes) avant de déguster crêpes et beignets offerts par la Flancourtoise-Catelonnoise.

### Samedi 2 mars – Poule au blanc

130 personnes sont venues déguster la poule au blanc lors de la soirée organisée par la Flancourtoise-Catelonnoise et sous l'animation de Michel notre DJ.



### « Loisirs et Détente »

Une nouvelle association a vu le jour sur notre commune : « Loisirs et Détente » et pour la première fois depuis la fusion, cette association regroupe des personnes de tous les hameaux.

Elle se réunit les deuxième et quatrième jeudi de chaque mois à partir de 14h00 et propose des activités selon le choix des participants et la météo : randonnée, tricot, broderie, jeux de société, pétanque, carterie, scrapbooking, généalogie, informatique, mots reliés, lecture, théâtre.



Des cours de Yoga sont également proposés :

- yoga danse :  
les lundis de 9h30 à 10h30

- yoga :  
les jeudis de 9h30 à 10h30  
et de 18h30 à 19h30

### Samedi 16 Mars – Banquets des Seniors

154 personnes étaient présentes cette année pour partager, avec le plus grand plaisir, le traditionnel repas des seniors. Cette année fut l'occasion d'innover puisque nos Seniors se sont retrouvés au restaurant l'Hermitage à La Londe.



### Mercredi 27 mars – Tour de Normandie

La 39ème édition du Tour de Normandie cycliste a effectué pour la deuxième fois un passage sur notre commune.



### Samedi 30 et Dimanche 31 mars – Salon de Printemps

ERACLES a organisé son salon de printemps dans la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois avec en invités d'honneur MATRIX et N'ZO.

### Samedi 30 mars - Loto

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy a fait salle comble lors de son loto traditionnel où de nombreux lots étaient à gagner comme un week-end de 3 jours à Porto, une semaine de camping en basse saison, une tablette, etc.



### Vendredi 5 avril - Première pierre



La pose symbolique de la première pierre du chantier de restructuration et d'extension des écoles a eu lieu à l'école maternelle d'Épreville-en-Roumois en présence du député M. QUESTEL, des sénateurs Mme DURANTON et M. MAUREY et Mme LEFEBVRE, représentant le département.

### Pâques - Chasse aux œufs

Le dimanche 21 avril, sur le terrain de foot derrière la salle des fêtes de Flancourt-Catelon, une quarantaine d'enfants ont sous un beau ciel bleu participé à la chasse aux œufs avant de se retrouver sous le préau de l'école pour partager le verre de l'amitié organisé par la Flancourtoise-Catelonnoise et échanger leurs œufs en plastique contre des vrais en chocolat.



Sur le hameau d'Épreville-en-Roumois, c'est grâce à l'Association des Parents d'Elèves « Les dragons » qu'une trentaine d'enfants ont pu chercher leurs œufs autour de la haie bocagère plantée l'hiver dernier.

Le lundi 22 avril ce fut au tour des enfants du hameau de Bosc-Bénard-Crescy de se retrouver pour une chasse aux œufs organisée par le comité d'animation autour de la mairie et dans la cour de la MAM pour les plus jeunes.



### Mercredi 8 Mai - Commémorations

Les manifestations de commémoration du 8 mai ont eu lieu devant les monuments aux morts de chaque hameau en présence de l'association des Anciens Combattants, d'enfants, personnalités et habitants pour témoigner leur reconnaissance à la bravoure de nos soldats.

Il nous faut nous souvenir de tous ceux qui ont œuvré pour la paix et pour nos libertés !



## Agenda

### Samedi 29 et Dimanche 30 Mai

Le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois organise un **week-end au Puy du Fou**. Victime de son succès, il est déjà complet.

\*\*\*

### Lundi 3 Juin à 18h00

La municipalité organise une **réunion publique sur le thème des aides relatives à l'amélioration de l'habitat** et animée par SOLIHA à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.

\*\*\*

### Samedi 15 Juin

Les enseignants et l'APE « Les dragons » vous convient à la **fête des écoles** qui se déroulera à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

Parents, grands-parents, ados, toute aide est la bienvenue (installation, tenue de stands, ...).  
Contact : apelesdragons@gmail.com

### Samedi 6 Juillet

Le comité d'animation de Bosc-Bénard-Crescy organise un **repas dansant** à la salle des fêtes de Bosc-Bénard-Crescy.

\*\*\*

### Dimanche 18 Août

La Flancourtoise-Catelonaise organise une **foire à tout** sur le terrain de foot de Flancourt-Catelon - 2,50€ le mètre. Ouverture à partir de 7h00. Café et viennoiserie offerts aux exposants. Réservations par téléphone 06.20.89.70.75.

\*\*\*

### Samedi 15 Septembre

Le comité des fêtes d'Épreville-en-Roumois organise un **repas-dansant cochon grillé** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

\*\*\*

### Samedi 28 et Dimanche 29 Septembre

L'association ERACLES organise son **salon d'Automne** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois avec en invités d'honneur Mme Thérèse ROQUIER et le sculpteur sur bois M. Gérard DOUCIN.

\*\*\*

### Samedi 19 Octobre

Le Club des Primevères organise un **concours de cartes** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

\*\*\*

### Dimanche 20 Octobre

Le Club des Primevères organise un **loto** à la Maison des Associations d'Épreville-en-Roumois.

\*\*\*

### Mercredi 23 Octobre

L'association des Anciens Combattants organise un **concours de coïnée** à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon.

\*\*\*

### Samedi 26 Octobre

La Flancourtoise-Catelonaise organise un **couscous** suivi d'une soirée dansante à la salle des fêtes de Flancourt-Catelon. Repas adulte 21€, enfant de -12 ans 11€.

Retrouvez tous les événements et manifestations sur le site internet : [www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)

## INFOS PRATIQUES

-> Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:

1 Place Roger Leclerc,  
27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Mail: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

Permanences secrétariat:

- Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00.

Permanence des élus:

- Samedi de 10h00 à 12h00.

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.



[www.flancourt-crescy-en-roumois.fr](http://www.flancourt-crescy-en-roumois.fr)



@flancourt-crescy-en-roumois